

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 4 AVRIL 2016

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2016;
- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mars 2016
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de la Société de gestion et de développement F.G. inc. pour le 352, 4^e Avenue Est afin de régulariser l'implantation des bâtiments secondaires sur la propriété;
 - 4.2 Dérogation mineure du Groupe BC2 inc. pour le terrain vacant situé à l'angle du prolongement projeté de la rue Bellevue et de la route 111 Est afin de permettre l'implantation d'une station-service;
 - 4.3 Dérogation mineure de M. Martin Godin et Mme Martine Fiset pour le 761, rue du Faubourg afin de régulariser l'implantation du garage contigu à la résidence;
 - 4.4 Dérogation mineure de M. Sébastien D'Astous et Mme Isabelle Desrosiers pour le 128, chemin Lecomte afin de régulariser l'implantation de la résidence unifamiliale isolée;
 - 4.5 Dérogation mineure de Gestion Christian Hamel inc. pour le 161, 6^e Rue Ouest afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal sur la propriété;
 - 4.6 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un garage détaché au 211, 1^{re} Avenue Est;
 - 4.7 Demande d'autorisation d'utilisation à une fin autre que l'agriculture auprès de la CPTAQ (Partie du lot 2 977 575, cadastre du Québec);
 - 4.8 Servitude de tolérance de vues par M. Jonathan Tremblay (lot 3 370 448) en faveur de la Ville d'Amos et de M. Benoit Dion (lot 3 370 447);
 - 4.9 Adjudication du contrat de services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour le parc de maisons unimodulaires – phase 3;
 - 4.10 Demande d'aide financière dans le cadre du projet de prolongation du réseau sanitaire sur la rue de l'Harricana nord;
 - 4.11 Emprunt au fonds de roulement – achat de jardinières suspendues avec réservoir;
 - 4.12 Autorisation de signer une entente spécifique avec le Festival de musique country de l'Abitibi-Témiscamingue;
 - 4.13 Dépôt du certificat des personnes habiles à voter concernant le règlement VA-906;
 - 4.14 Adoption du plan de développement de la zone agricole PDZA);

- 4.15 Autorisation à M. Guy Nolet d'assister au 59^e congrès annuel de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ);
- 4.16 Octroi d'un mandat à AECOM consultants inc. pour des services professionnels d'assistance en urbanisme;
- 4.17 Autorisation de signer une entente relative à la tenue de la « Fête d'enfants d'Amos »;
- 4.18 Engagement d'un journalier;
- 4.19 Engagement d'un journalier spécialisé;
- 4.20 Engagement d'une secrétaire-commis;
- 4.21 Radiation des mauvaises créances de la Ville au 31 décembre 2015;
- 4.22 Dépôt du rapport du trésorier concernant les élections partielles municipales du 15 février 2015;

5. Procédures :

- 5.1 Adoption du projet de règlement VA-910 modifiant le plan d'urbanisme VA-72;
- 5.2 Adoption du projet de règlement VA-911 modifiant le règlement de zonage VA-119;
- 5.3 Adoption du 1^{er} projet de règlement VA-912 modifiant le règlement de zonage VA-119;
- 5.4 Avis de motion - Projet de règlement n° VA-910 modifiant le plan d'urbanisme VA-72;
- 5.5 Avis de motion - Projet de règlement n° VA-911 modifiant le règlement de zonage VA-119;
- 5.6 Avis de motion - Projet de règlement n° VA-912 modifiant le règlement de zonage VA-119;
- 5.7 Avis de motion – projet de règlement VA-909 décrétant des travaux d'infrastructures municipales et travaux sanitaires incluant les services professionnels de surveillance des travaux pour la rue Harricana Nord et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;

6. Dons et subventions :

- 6.1 Programme de soutien aux organismes de sports et de plein air;
- 6.2 Octroi d'une aide financière à la maison de la famille d'Amos inc.;

7. Informations publiques;

- 7.1 Félicitations aux différents récipiendaires lors de la 1^{re} édition du Gala des prix Major Desjardins 2016;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.